

RAPPORT ANNUEL

2024



SOMMAIRE

03

ÉDITORIAL

05

KERIALIS EN BREF

- Les chiffres clés
- KERIALIS, l'institution de prévoyance de référence des professions du droit et du chiffre
 - 65 ans d'expertise en protection sociale
 - Structure et gouvernance
 - Nos solutions

11

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

12

LA PERFORMANCE DE KERIALIS EN 2024

- Focus métier
- Bilan commercial
- Une relation commerciale de proximité
- La relation client au coeur de notre attention
- Une information transparente
- La e-réputation de KERIALIS

17

AGIR EN PRÉVENTION SANTÉ

- Des livres blancs et webinaires

18

ACTION SOCIALE

- L'action sociale : ancrage et continuité
- Les aides
- Ce qui a changé par rapport à 2023
- Perspectives pour 2025

20

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES DE KERIALIS

- Un engagement fort en faveur d'un monde durable
- Une démarche RSE : cinq piliers
- Nos engagement solidaires
- Les collaborateurs de KERIALIS, acteurs de la transition durable

23

LES PERSPECTIVES POUR 2025

- CAP 27, le plan d'entreprise
- Développement commercial
- Le Plan d'Épargne Retraite Obligatoire TRANKILIS
- Engagement RSE et ambition

25

LA GOUVERNANCE DE KERIALIS

28

LES RÉSULTATS KERIALIS 2024

ÉDITORIAL

➤ **2024 : KERALIS confirme sa solidité financière et son développement centré sur les professions du droit et du chiffre dans une vision sociétale et environnementale responsable.**



L'année 2024 a marqué un tournant stratégique pour KERALIS, avec des initiatives majeures qui ont renforcé son positionnement et sa vision à long terme.

À l'aube de ses 65 ans, l'entreprise poursuit son engagement de longue date auprès des avocats, en leur proposant **un pack complet de protection sociale**, adapté à leurs besoins et associé à toute une palette de services innovants. L'optimisation d'outils tels que la solution Solency, qui permet aux avocats de booster leur visibilité en ligne grâce à la création de sites internet sur-mesure, en fait partie.

En ouvrant son offre aux professions du chiffre, en poursuivant sa **digitalisation** et en consolidant son **engagement sociétal et environnemental**, KERALIS se prépare à entamer un nouveau chapitre ambitieux. Dévoilé en fin d'année 2024, son plan d'entreprise CAP 27 définit sa vision stratégique, alignant les objectifs à long terme avec les ressources et actions nécessaires pour assurer une croissance durable. Il offre également un cadre structuré pour mesurer les progrès, ajuster les stratégies en fonction des évolutions du marché et optimiser la performance globale de KERALIS.

➤ **65 ans d'expertise et d'engagement.**



KERALIS fêtera ses 65 ans d'existence en 2025. En quoi cette longue expérience a-t-elle façonné l'accompagnement que vous proposez aux professions du droit et du chiffre aujourd'hui ?



Matthieu Dulucq
Président de KERALIS
Retraite

La longévité de KERALIS est une véritable marque de confiance et un gage de notre savoir-faire. Depuis la création de l'entreprise, nous avons constamment mis à profit notre expertise pour proposer une offre sur-mesure aux avocats et leurs salariés de manière paritaire. Cette expérience nous permet aujourd'hui de comprendre les enjeux complexes auxquels la profession est confrontée et d'adapter chacune de nos solutions en conséquence. Le renforcement de notre offre digitale, notamment avec la refonte de notre site internet pour améliorer l'expérience utilisateur ou encore le développement de notre nouvelle offre PERO (Plan d'Épargne Entreprise Obligatoire), vont dans ce sens.. Ce sont là des illustrations de notre agilité pour répondre aux besoins de nos clients et de notre volonté de leur faciliter le quotidien. L'année 2024 confirme les bases solides sur lesquelles KERALIS pourra continuer à capitaliser.



> Stratégie de croissance et développement commercial

? 2024 a été une année marquante pour KERALIS sur le plan commercial. Quels résultats avez-vous observés cette année ?



Béatrice Granjean
Directrice Générale
de KERALIS



En 2024, nous avons pris des mesures décisives pour renforcer notre positionnement sur le marché. Grâce au développement commercial, nous avons multiplié par deux notre objectif de développement de chiffre d'affaires. Ce développement est dû à une nouvelle approche de notre stratégie commerciale. L'adoption de notre logiciel CRM (gestion de la relation client) par nos équipes a favorisé une meilleure synergie entre les départements commercial, marketing et communication, ce qui nous a permis de mieux répondre aux besoins de nos clients et d'optimiser notre approche.

Nous allons continuer à capitaliser sur cette dynamique de croissance. Le lancement du plan **CAP 27**, qui a pour objectif de renforcer notre performance interne, d'ouvrir de nouveaux leviers de croissance et de repenser l'expérience client, représente une étape clé. Ce plan inclura des objectifs stratégiques, tactiques et opérationnels pour mener KERALIS sur la voie d'une entreprise à mission, agile et centrant son engagement sur la satisfaction de ses clients.



> Engagement sociétal et environnemental

? KERALIS affiche un engagement solide en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Quelles actions concrètes ont été entreprises en 2024 ?



Karima Ben Saïd
Présidente de KERALIS
Prévoyance



En 2024 nous avons poursuivi notre **engagement en faveur de la durabilité** avec la mise en œuvre de chantiers longs mais structurants.

Deux objectifs :

- Monter en puissance sur notre **réduction de GES** (Gaz à Effets de Serre) via le bilan carbone.
- Se préparer aux nouveaux **défis de la CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive) et du rapport de durabilité.

KERALIS a réalisé son analyse de double matérialité permettant d'identifier et hiérarchiser des enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) pertinents, à la fois pour notre impact sociétal et pour notre performance financière. Nous avons par ailleurs obtenu pour la deuxième fois consécutive le **label Lucie Progress** grâce à notre engagement et à la prise en compte des recommandations de l'agence LUCIE.

Dans le cadre de notre engagement sociétal, nous continuons à soutenir

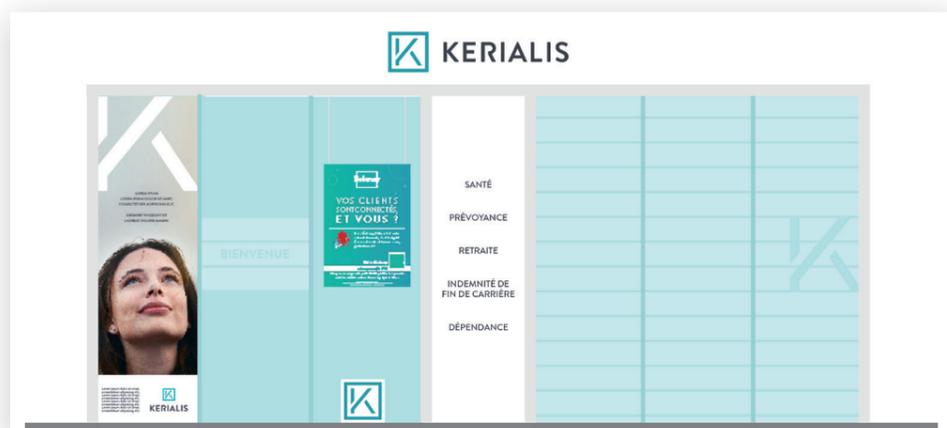
des initiatives en faveur de l'égalité des sexes et de la qualité de vie au travail. Cette année, nous avons mis en place des actions comme la mise à disposition de protections hygiéniques et la mise en place d'une charte parentalité, afin d'améliorer le confort et le bien-être des collaborateurs. Nous avons également travaillé sur l'extension de nos actions solidaires, avec des initiatives visant à aider les plus vulnérables, en particulier dans le contexte des hausses des coûts énergétiques.

En alliant performance économique, impact positif et responsabilité sociale, nous affirmons notre volonté de construire un avenir plus durable, tant pour nos clients que pour la société dans son ensemble. C'est ainsi que nous donnons du sens à notre développement et que nous façonnons, chaque jour, une entreprise responsable et engagée.



L'année 2024 a été marquée par des avancées stratégiques significatives dans le domaine commercial et environnemental. La mise en place du plan **CAP 27** permettra à KERALIS de consolider ses process, d'accompagner son développement au service de ses clients tout en affirmant sa vision sociétale et environnementale.

KERIALIS



EN BREF



STRUCTURE

KERIALIS
Prévoyance

KERIALIS
Retraite

KERIALIS
Courtage

NOS OFFRES



Santé



Prévoyance



Dépendance



Retraite

NOS CLIENTS

Professions du droit

Professions du chiffre

1960

Création de KERIALIS par la Chambre Nationale des Avoués pour gérer la retraite supplémentaire des salariés des études d'avoués.

1971

Les avocats rejoignent KERIALIS, suivis en 1992 par les ex-conseils juridiques devenus avocats.

1992

2022

KERIALIS propose des solutions en santé, prévoyance, retraite et dépendance à toutes les professions du droit et du chiffre.

2024

Plan de réduction de nos Gaz à Effets de Serre (GES) suite au Bilan Carbone.

Préparation à la CSRD et à la Taxonomie.

2025



L'histoire continue : Depuis ses débuts en 1960 jusqu'à aujourd'hui, KERIALIS a su évoluer pour mieux répondre aux besoins de ses assurés et de son environnement. Aujourd'hui, KERIALIS poursuit son parcours avec détermination pour répondre à sa mission essentielle de protection sociale des professions du droit et du chiffre.

LES CHIFFRES CLÉS



85

NOS COLLABORATEURS



32 039 | 21 008

SALARIÉS | RETRAITÉS
ASSURÉS



108,2 M€

COTISATIONS ANNUELLES



65,7 M€

PRESTATIONS



1,575 MDS €

PROVISIONS



133,7 M€

FONDS PROPRES



620 %

KERIALIS Prévoyance



163 %

KERIALIS Retraite

TAUX DE SOLVABILITÉ



2 M€

RESULTATS

KERIALIS, L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE DE RÉFÉRENCE DES PROFESSIONS DU DROIT ET DU CHIFFRE

65 ans d'expertise en protection sociale

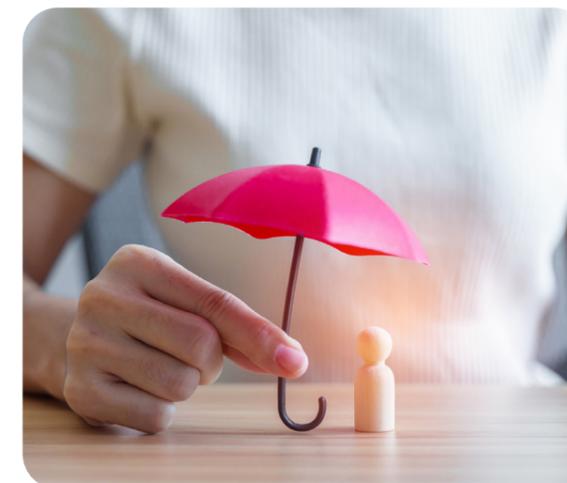
Depuis sa création en 1960 par la Chambre Nationale des Avoués, KERIALIS a toujours eu pour mission de répondre aux besoins de protection sociale des professions juridiques. À l'origine, l'organisme était dédié à la gestion de la retraite supplémentaire des salariés des études d'avoués. En 1971, les avocats ont rejoint KERIALIS, suivis en 1992 par les ex-conseils juridiques devenus avocats.

En 2022, KERIALIS a élargi son champ d'action en proposant des solutions en santé, prévoyance, retraite et dépendance aux professions du chiffre, telles que les experts-comptables. Ainsi, KERIALIS s'est imposée comme une actrice clé de la protection sociale pour ces professions, offrant des prestations sur-mesure pour répondre aux besoins uniques de chacun de ses assurés.

> Une mission : protéger et accompagner ses assurés

KERIALIS s'engage à offrir à ses assurés une tranquillité d'esprit en proposant des prestations complètes, ainsi que des services conçus pour les accompagner et faciliter leur quotidien (assistance, téléconsultation, etc.).

KERIALIS place la proximité au cœur de ses actions et tient à garantir un service de qualité, sans distinction d'âge ni d'ancienneté, et le respect les obligations conventionnelles.



> Proximité, Engagement, Performance et Solidarité

KERIALIS s'appuie sur **quatre valeurs fondamentales** qui guident ses actions et se reflètent au travers de son engagement envers ses clients, ses collaborateurs et sa vision à long terme.

PROXIMITÉ

Entreprise à taille humaine, nous plaçons l'écoute et l'accompagnement personnalisé au cœur de notre démarche, en étant proches des préoccupations de nos assurés, qu'ils soient employeurs, salariés ou retraités.

PERFORMANCE

Nos équipes innent constamment pour offrir des solutions adaptées aux évolutions de la société et aux besoins des assurés.

ENGAGEMENT

Nous assurons une qualité de service constante, en garantissant des conseils personnalisés et une éthique transparente.

SOLIDARITÉ

Profondément attachés à la valeur de solidarité, nous accompagnons nos assurés dans toutes les étapes de leur vie, que ce soit dans les moments heureux ou plus compliqués.



Nous mettons également un point d'honneur à intégrer les préoccupations sociétales et environnementales dans notre stratégie, comme en témoigne notre renouvellement du label Lucie Progress (norme ISO 26000).



Structure et gouvernance

> Une gouvernance paritaire

Organisme paritaire, KERIALIS repose sur une gouvernance partagée entre employeurs et salariés des entreprises assurées par KERIALIS. Ce fonctionnement garantit que les intérêts de toutes les parties prenantes puissent être pris en compte dans chacune des décisions arrêtées.



> KERIALIS Prévoyance

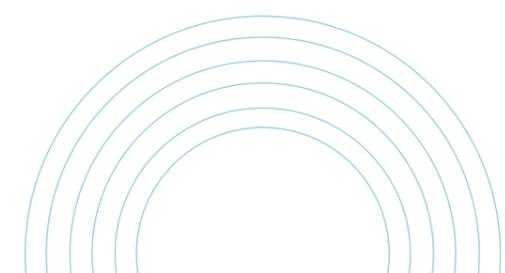
KERIALIS Prévoyance est une institution de prévoyance à but non lucratif, offrant des garanties en santé, prévoyance et dépendance.

> KERIALIS Retraite

Le Fonds de Retraite Professionnel et Supplémentaire (FRPS) de KERIALIS, gère le régime de retraite professionnelle et supplémentaire ainsi que le régime d'indemnité de fin de carrière pour le personnel des cabinets d'avocats.

> KERIALIS Courtage

Toujours à l'écoute de la profession et avec une volonté permanente de répondre aux besoins de nos clients, KERIALIS Courtage agit comme intermédiaire pour la distribution de produits d'assurance de personnes (santé, prévoyance, obsèques, retraite...).



Nos solutions

> Santé : Parce que la santé restera toujours une priorité

L'OFFRE DE MUTUELLE VITAKER DE KERALIS

Elle offre une couverture santé complète et flexible pour les salariés. Accessible dès le premier jour de travail, sans sélection médicale, VITAKER permet aux employeurs de choisir parmi 5 formules et des options supplémentaires pour personnaliser la couverture de leurs salariés. Les salariés s'affilient et gèrent leurs bénéficiaires en toute autonomie, tout se fait 100% en ligne de l'affiliation au contrat, à l'enregistrement des bénéficiaires.

Cible : Salariés de cabinets d'avocats et d'experts-comptables

Solution : Complémentaire santé



L'OFFRE SANTÉ UNAKER

Une complémentaire santé réservée aux retraités des cabinets d'avocats. Elle propose 4 niveaux de garanties, sans questionnaire médical, couvrant les soins courants, hospitalisation, dentaire, optique, etc. En plus de tarifs avantageux, les retraités bénéficient de deux mois gratuits lors de la souscription, d'une réduction pour leur conjoint, d'un accès à un réseau de soins, d'une assistance et d'une application dédiée. UNAKER offre ainsi une couverture complète et parfaitement adaptée aux besoins des retraités. KERALIS est distributeur de cette offre.

Cible : Retraités des cabinets d'avocats

Solution : Complémentaire santé



> Prévoyance : Parce que même l'imprévu peut être anticipé

L'OFFRE PRÉVOYANCE DE KERIALIS

Elle assure une couverture complète pour les salariés en cas de maladie, accident ou décès.

Elle offre des prestations supplémentaires à celles de la Sécurité sociale, incluant des indemnités pour l'incapacité temporaire, une rente en cas d'invalidité ou d'incapacité permanente, et un capital décès pour les proches.

Avec 5 niveaux de garanties (KOTIDIEN, EKILIBRE, KIETUDE ITT, KIETUDE Franchise, et PERFEKT), cette solution est personnalisable pour répondre aux besoins spécifiques. Le choix des garanties et la souscription au contrat de se fait en ligne.

Cible : Salariés des cabinets d'avocats

Solution : Prévoyance

L'OFFRE EDIKER DE KERIALIS

Elle offre une couverture immédiate et complète pour les salariés des cabinets d'experts-comptables, avec 80 % du salaire brut en cas d'incapacité de travail et un capital décès allant jusqu'à 300 % du salaire.

Sans sélection médicale ni délai de carence, les garanties sont valables dès le premier jour travaillé.

La souscription et la gestion des bénéficiaires se font 100 % en ligne, facilitant ainsi les démarches pour le cabinet.

Cible : Salariés des cabinets d'experts-comptables

Solution : Prévoyance

L'OFFRE KONFORTIS

Elle permet aux cabinets d'avocats de se faire rembourser les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) dues à leurs salariés lors de leur départ à la retraite. Il n'y a pas de condition d'ancienneté et la prise en charge commence dès le premier jour de travail.

Le remboursement couvre le montant versé, quel que soit le nombre d'années cotisées, ainsi que les charges sociales associées.

Le financement est lissé dans le temps, ce qui permet de ne pas déséquilibrer la trésorerie du cabinet. Une simulation et une demande de remboursement peuvent être réalisées facilement en ligne depuis l'Espace Personnel.

Cible : Salariés des cabinets d'avocats

Solution : IFC

> Indemnités de Fin de Carrière : Pour une gestion prévoyante



> Dépendance : Aider à mieux vivre la dépendance

L'OFFRE DE DÉPENDANCE KEREO DE KERALIS

Elle permet aux salariés de cabinets d'avocats de bénéficier d'une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie, suite à un accident ou une maladie. Sans sélection médicale ni délai de carence, cette rente complète les indemnités de la Sécurité sociale. Elle est souscrite 100% en ligne, à un tarif compétitif, elle garantit un maintien de la couverture en cas de rupture de contrat (sous conditions).

Cible : Retraités des cabinets d'avocats ou sorties de branche.

Solution : Dépendance.

> Retraite : Parce que la retraite de demain se prépare aujourd'hui

L'OFFRE TRANKILIS

Le contrat retraite supplémentaire proposé par KERALIS, est conçu pour aider les salariés à se constituer un supplément de revenus pour leur retraite. Des versements individuels et collectifs permettent ainsi d'acquérir des points pour constituer sa retraite supplémentaire. De plus, ces cotisations offrent des avantages fiscaux intéressants pour l'employeur. Les salariés bénéficient, quant à eux, d'une visibilité complète sur l'évolution de leur épargne et peuvent facilement demander la liquidation de leurs droits en ligne à l'approche de leur retraite ou de leur mise à la retraite.

FOCUS PERO TRANKILIS

En décembre 2024, sur décision de l'ACPR, KERALIS sort du plan de provisionnement en vigueur depuis 2006 grâce à la bonne gestion financière du régime. En conséquence, le régime de retraite professionnel et supplémentaire TRANKILIS a évolué en contrat PERO TRANKILIS (Plan d'Épargne Retraite Professionnel Obligatoire) afin de se conformer aux exigences de la loi PACTE. Cette évolution s'accompagne de nouveaux avantages significatifs : baisse des taux de cotisation (3 % sur la Tranche 1 et 10 % sur la Tranche 2), réduction du coût d'achat du point (de 28,56 € à 26 €), revalorisation de sa valeur de 1 % au 1^{er} avril 2025, et possibilité pour les salariés de réaliser des versements volontaires ou d'y transférer leur épargne salariale ou épargne temps.



> Les + qui font la différence

- **Le pack protection sociale : un interlocuteur unique, une expertise sur-mesure, une gestion en toute simplicité.**

KERALIS propose une offre complète pour protéger les salariés des cabinets d'avocats à travers le Pack Protection Sociale. Ce pack inclut des solutions adaptées en matière de Santé, Prévoyance, Dépendance, Indemnités de Fin de Carrière et Retraite Supplémentaire. En tant qu'employeur, il permet de bénéficier d'un accompagnement optimal pour la mise en place de la protection sociale de ses collaborateurs et la valorisation de sa politique de ressources humaines.

- **Des services inclus :**

Nos solutions sont associées à une palette de services pour faciliter le quotidien des assurés :

Mon@ssistance

L'assistance santé pour apporter une aide précieuse en cas d'hospitalisation ou de maternité.

L'assistance dépendance pour conseiller sur les démarches et questions pratiques. Elle permet également un accompagnement des aidants.



L'action sociale et un accompagnement prévention santé pour contribuer au bien-être de chacun.



Des outils digitaux pour faciliter la gestion des contrats.



Pour accompagner en matière de santé mentale et Qualité de Vie et Conditions au Travail (QVCT).

BonjourDocteur

Pour un accès à des téléconsultations 24h/24.



Le réseau Itelis propose des praticiens proches de chez soi au meilleur prix.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024



Obtention du label Lucie Progress, pour la deuxième fois consécutive

Notre engagement en termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises a été une nouvelle fois récompensé par le renouvellement de notre labellisation Lucie Progress.

KERIALIS travaille désormais à obtenir un niveau de labellisation supérieure avec le suivi d'indicateurs et la mise en place de nombreux projets en faveur d'un monde durable.



KERIALIS partenaire d'Avocats sans frontières

KERIALIS a signé un partenariat avec l'association Avocats sans frontières France (ASF France) pour soutenir le respect des droits fondamentaux à travers le monde.

Ce partenariat reflète les valeurs communes des deux organisations dont la proximité, l'engagement et la solidarité.

En soutenant ASF France, KERIALIS participe activement à la défense des droits des personnes vulnérables et au renforcement de l'accès à la justice équitable tout en valorisant un partenariat avec sa clientèle historique : la profession d'avocat.



L'offre PEE PERECO commercialisée par KERIALIS

KERIALIS a mis en place, en 2024, un nouveau tunnel de souscription en ligne, qui permet aux clients de souscrire directement en quelques clics pour bénéficier des avantages de son offre Plans d'Epargne Entreprise (PEE) et Plans d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO). En ligne, la parcours de souscription offre une explication détaillée du PEE et du PERECO et des simulations.



KERIALIS a remporté le prix « Golden Place for DPO »

L'équipe « Délégués à la Protection des Données de KERIALIS » s'est vue remettre le prix « Golden place for DPO » dans la catégorie PME (petites et moyennes entreprises). Ce prix met en lumière les entreprises qui dotent leurs DPO des moyens et ressources nécessaires pour exceller dans leurs missions. Il récompense également celles qui intègrent le rôle des DPO au cœur de leur stratégie de performance sociale (ESG) et de transformation de leur modèle d'affaire.

Une reconnaissance de l'engagement de KERIALIS pour la conformité et la protection des données.



En 2024, le comité **Qualité de vie et des Conditions de Travail** de KERIALIS a valorisé la thématique du Handicap. Un challenge inclusif a été lancé auprès des collaborateurs de KERIALIS visant à enrichir l'application StreetCo. Celle-ci permet de faciliter les trajets des personnes en situation de handicap ou en mobilité réduite, en répertoriant un maximum d'obstacles et en les signalant. Par ailleurs, l'atelier Canne Blanche conduit par l'association ASSAMA a permis aux collaborateurs de KERIALIS d'expérimenter le handicap visuel.



Notre plateforme Solency

En 2024, KERIALIS a continué à promouvoir sa plateforme spécialement pensée pour accompagner les avocats dans leur transformation digitale.

Notre solution a été dévoilée aux jeunes avocats de l'UJA de Marseille (Union des Jeunes Avocats du Barreau de Marseille) lors d'un événement au Barreau de Marseille. Cet échange a permis de mettre en lumière les nombreuses fonctionnalités de la plateforme, dont la possibilité de créer gratuitement son site professionnel.

Nous avons aussi participé à la remise du CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat) organisée par l'École de Formation du Barreau (EFB) en 2024 et reçu au sein de KERIALIS les jeunes avocats du Barreau de Paris pour une formation sur le sujet.

À ce jour, Solency a déjà permis la création de 592 comptes et de 241 sites, témoignant de son adoption croissante par les avocats.



Sortie anticipée du plan de provisionnement de KERIALIS

Par décision du 12 décembre 2024 le Collège de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), l'autorité de contrôle des activités d'assurance a mis fin au plan de provisionnement qui, depuis 2006, encadrait le fonctionnement du régime de retraite professionnel et supplémentaire des salariés des cabinets d'avocats.

Cette décision qui anticipe de deux ans l'échéance originellement prévue de fin de ce plan de provisionnement, a été prise au vu de la bonne gestion financière de KERIALIS et de la **bonne santé financière du régime de retraite professionnel et supplémentaire en points TRANKILIS.**

De ce fait, le « taux d'appel », c'est-à-dire la part de cotisation qui dans le cadre du plan de provisionnement servait au rétablissement du régime, est supprimé.

KERIALIS a en conséquence décidé de réaliser une baisse de cotisation globale de 25%. Cette nouvelle cotisation donne des droits dans son intégralité et respecte les obligations financières renforcées auxquelles sont soumises les Fonds de Retraite Professionnel et Supplémentaire (FRPS) afin de garantir la disponibilité des sommes à verser aux retraités et aux futurs retraités et permet de garantir aux salariés leurs droits.

LA PERFORMANCE DE KERALIS EN 2024



Un engagement fort des équipes de KERALIS : focus métiers



Comptabilité et Finances

Grâce à la rigueur des collaborateurs de l'équipe, six bilans et comptes de résultats ont été réalisés avec succès.

Depuis plus de 15 ans, aucun commentaire négatif n'a été émis par les commissaires aux comptes, une preuve indiscutable de leur fiabilité.

En gestion de trésorerie, l'équipe a également généré une augmentation significative de produits financiers par rapport à l'année précédente, témoignant ainsi de l'efficacité de la gestion des flux de trésorerie de l'entreprise.



Juridique

En 2024, le juridique a joué un rôle essentiel en soutenant les différents projets de KERALIS.

Cette année, le pôle juridique a également développé quatre nouveaux produits pour mettre en place l'offre QUOROM, dans les domaines de la prévoyance et de la santé, contribuant ainsi à l'enrichissement et la diversification de notre offre.



Moyens généraux

Les moyens généraux a assuré une gestion efficace du flux de communication interne et externe, traitant plus de 11 500 courriers papier en 2024.

Parmi eux, environ 9 000 courriers ont été répartis entre les différents services, garantissant ainsi une circulation rapide et fluide des informations essentielles à la bonne marche de l'entreprise.



Contrôle permanent

(contrôle interne et conformité)

L'équipe de contrôle permanent a assuré comme chaque année un suivi rigoureux de la conformité réglementaire tout au long de l'année.

En 2024, elle a réalisé 97 contrôles de second niveau et 457 examens renforcés.

Cette vigilance constante a permis à KERALIS de maintenir des standards élevés de qualité de ses dossiers et de conformité.

Notre équipe conformité primée !

Le 19 décembre 2024, lors d'une soirée à la Maison du Barreau de Paris, l'équipe déléguée à la protection des données personnelles de KERALIS a remporté le prix « Golden Place for DPO » dans la catégorie Petites et moyennes entreprises, très petites entreprises et entreprises à taille intermédiaire.

Ce prix récompense les entreprises qui offrent à leur DPO les moyens et les ressources nécessaires pour exceller dans leurs missions. KERALIS a été honorée pour son projet innovant, qui a transformé la fonction de DPO avec une nouvelle organisation collaborative, impliquant un DPO externalisé, une assistante DPO, et un réseau de correspondants RGPD.

Cette reconnaissance reflète l'engagement de KERALIS pour la conformité et la protection des données.



> Technique et actuariat



L'équipe technique et actuariat a été au cœur de l'élaboration des reportings et analyses de données tout au long de l'année. En 2024, elle a produit 80 reportings et 13 rapports d'analyse, tout en animant des comités Qualité des Données pour garantir une gestion optimale de l'information. L'équipe a également réalisé des travaux essentiels pour la sortie du plan de provisionnement du régime de retraite.

> Ressources Humaines

En 2024, KERALIS a consolidé sa dynamique de croissance grâce à l'engagement de ses équipes. Tout au long de l'année, nos collaborateurs ont contribué de manière significative à la réalisation des objectifs de l'entreprise. Cette année, KERALIS a continué de se renforcer, comptant désormais 85 collaborateurs. Le baromètre social a révélé un très bon taux de participation de 87%, témoignant d'une forte mobilisation de nos collaborateurs. Par ailleurs, le niveau d'engagement a été évalué à 3.9/5, reflet d'une motivation et d'une satisfaction élevées au sein de l'entreprise. Enfin, tous les collaborateurs, lors de la campagne d'entretiens annuels, ont eu l'opportunité de se voir attribuer des objectifs personnels et professionnels pour l'année à venir.

Le bilan commercial de KERALIS en 2024

L'objectif de chiffre d'affaires de KERALIS a doublé.

En 2024, KERALIS a connu une croissance significative sur ses trois principaux canaux : le canal direct et les partenariats.

Cette année a été marquée par la refonte complète de notre site internet et l'ouverture de la souscription en ligne pour la distribution de l'offre PEE PERECO, permettant ainsi une expérience client optimisée et modernisée.

Ces résultats sont accompagnés d'une diversification stratégique, notamment par la mise en place de nouveaux contrats ciblant la profession des experts-comptables. Nous avons également développé des partenariats commerciaux, qui ont grandement contribué aux résultats grâce à l'engagement et au travail des équipes commerciales.

Ainsi, ces canaux ont permis de doubler notre objectif de chiffre d'affaire par rapport à l'année précédente.

Une relation commerciale de proximité

KERALIS est une entreprise à taille humaine qui entretient une relation de proximité avec ses clients et assurés tout au long de leur parcours. Elle est présente sur le terrain, notamment lors de salons, pour assurer un accompagnement personnalisé et partager son expertise et des conseils en matière de protection sociale.

L'équipe commerciale de KERALIS a notamment été présente en 2024 sur les salons suivants :

- Les Etats généraux du Droit de la Famille et du Patrimoine - Maison de la Chimie (Paris)
- La Grande Rentrée des avocats du CNB (Conseil National des Barreaux)- Maison de la Chimie (Paris)
- Le Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables – Marseille

Lors de ces événements, KERALIS a présenté ses solutions complètes en protection sociale et les services associés pour les professions du droit et du chiffre.

La relation client au coeur de notre attention

35 072

C'est le nombre d'appels reçus par la relation client en 2024.

96,5 %

C'est le taux de décroché de la relation client de KERALIS en 2024.

“

Verbatim d'assuré

Je souhaitais remercier l'équipe de votre établissement qui a fait le nécessaire, dans les diverses correspondances nécessaires au versement de ma retraite complémentaire versée à ce jour, avec des réponses claires et très réactives à mes questions, ou à mes besoins...

En 2024, KERALIS met un accent particulier sur l'écoute de ses clients, considérée comme une valeur essentielle. L'entreprise veille à respecter scrupuleusement les directives de protection des consommateurs de produits d'assurance, tout en adoptant une démarche proactive et d'écoute active. Cela permet non seulement d'assurer la conformité de ses services, mais aussi de mieux répondre aux attentes et besoins des assurés.

KERALIS s'engage à offrir des prestations d'assurance, d'accompagnement et de services de haute qualité, en apportant des solutions personnalisées et adaptées à chaque client. Grâce à son expertise en protection sociale, l'entreprise propose des garanties en santé, prévoyance, retraite et dépendance, couvrant ainsi tous les risques de la vie.

Dans le cadre de sa démarche d'écoute active, KERALIS dispose d'un centre de gestion dédié et réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction pour évaluer la qualité de ses services. Ces retours permettent d'innover et de renouveler ses offres en tenant compte des besoins et du retour d'expérience de ses clients.

En complément, l'entreprise assure une communication transparente, en mettant à disposition des supports d'information clairs et complets sur ses offres, services et actualités pratiques, accessibles sur son site internet.

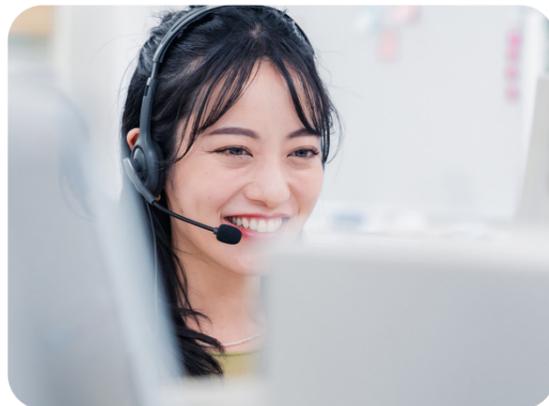
En 2024, l'équipe de la relation client de KERALIS a géré un volume élevé d'interactions avec le suivi d'indicateurs témoignant d'une haute qualité de service. Les délais d'attente sont maîtrisés et le taux de satisfaction est positif. KERALIS est toujours dans une démarche continue d'amélioration de l'expérience et de la satisfaction des clients.



➤ Proximité et qualité de service

Tout au long de l'année 2024, **KERIALIS** a traité un total de **35 072 appels**. La **qualité de service** est une priorité de KERIALIS qui privilégie une relation de proximité avec ses clients et assurés, elle justifie d'un taux de décroché de **96,5%**. Ce ratio est le résultat d'une gestion efficace des appels entrants et une capacité de nos équipes à répondre efficacement aux questions des clients.

En ce qui concerne le **temps d'attente** avant qu'un client puisse s'entretenir avec un conseiller, celui-ci est de **1 minute 49 secondes** en moyenne. Ce délai raisonnable indique que les collaborateurs de la relation client de KERIALIS sont efficaces dans la gestion des demandes clients, même en période de forte affluence.



Les interlocuteurs de **KERIALIS** sont principalement des **salariés assurés**, mais il existe un intérêt notable de la part des **salariés assurés** qui représentent **45%** des demandes, suivis des **employeurs assurés** à hauteur de **16 %**, de **nos clients** (15%) et les **retraités** (13%).

Quels sont les thèmes les plus abordés ?

Les **thèmes les plus fréquemment abordés** par les clients sont principalement liés à la **retraite** (31%), aux **comptes des assurés** tel que des questions sur les couvertures ou sur leur contrat (20%) et sur l'offre **santé** (17%). Les questions relatives à l'offre prévoyance arrivent en quatrième position (12%).

Ces indicateurs nous permettent de mieux comprendre les attentes de nos clients et d'orienter nos actions.

Et pour les échanges de mails ?

En parallèle des appels, **KERIALIS** a également traité **28 616 mails** tout au long de l'année. Parmi ceux-ci, une **grande majorité (71%)** concernait des **salariés assurés**, avec un poids notable des sujets liés à la **retraite** (39%) et à la **gestion des coordonnées**. (38%).

KERIALIS booste sa communication multicanale pour une expérience client optimisée

En 2024, KERIALIS a significativement évolué dans sa communication et ses supports afin de renforcer sa visibilité et de mieux répondre aux attentes de ses clients et collaborateurs. Plusieurs initiatives clés ont été mises en place pour moderniser la marque et optimiser l'expérience client.

Refonte du site internet :

L'un des projets majeurs de 2024 a été la refonte complète du site internet de KERIALIS. Cette refonte a permis de revoir l'ensemble des contenus et de restructurer le site pour le rendre **plus simple, plus intuitif et plus accessible** pour les internautes, assurés et clients. Des fonctionnalités nouvelles ont été développées. Le site a optimisé son parcours client, proposant des points d'appel et de prise de rendez-vous afin de faciliter la souscription pour les clients et de les conseiller au mieux les clients. Ils disposent d'une FAQ complète pour répondre à toutes les interrogations. Ce projet s'inscrit dans la volonté de KERIALIS de proposer un parcours client fluide, 100% digitalisé. KERIALIS a mis en place la **fonctionnalité d'accessibilité Readspeaker** qui permet aux personnes atteintes de déficiences de réaliser une synthèse vocale du contenu du site.

Digitalisation du parcours client :

Dans la continuité de cette démarche de simplification et de digitalisation, KERIALIS a optimisé son tunnel de souscription permettant de réaliser un devis en ligne. Cette fonctionnalité s'inscrit dans la stratégie de 100% digital, offrant aux utilisateurs une information instantanée et un gain de temps dans la gestion de leur protection sociale.

Développement sur les réseaux sociaux :

Dans une démarche de dynamisation de sa marque employeur et avec la volonté de s'adresser à un public plus jeune, KERIALIS étend sa présence sur les réseaux sociaux en lançant son compte TikTok. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la visibilité de l'entreprise auprès des nouvelles générations et à attirer de nouveaux talents. Déjà active sur LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram via son compte Solency, KERIALIS poursuit ainsi le développement de sa communication digitale.





Une réponse efficace aux préoccupations de nos clients

En 2024, KERALIS a enregistré un total de :

428
réclamations

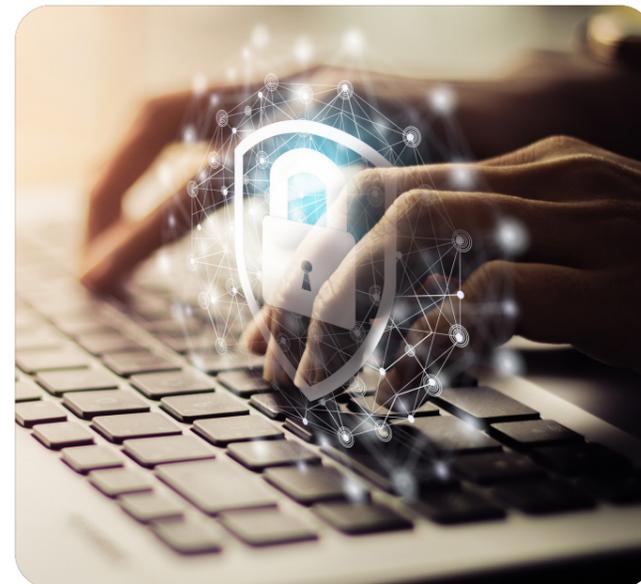
Une diminution de **7,36%**
par rapport à l'année précédente.

Cette baisse indique une amélioration continue dans la gestion des demandes et des préoccupations de nos clients. Parmi ces réclamations, seulement 8 ont été traitées hors délais, ce qui témoigne de notre efficacité à respecter les engagements en matière de réactivité et de service.

Une information transparente

KERALIS accorde une attention particulière à la sécurité de ses services et à la qualité de sa relation avec les assurés.

En cas de situation sensible, les équipes se mobilisent rapidement pour apporter des réponses claires, assurer une communication transparente et accompagner les clients avec efficacité. Cette capacité à réagir sans délai fait partie intégrante de leur exigence de service.



La e-réputation de KERALIS

4,2 / 5

La note moyenne de KERALIS
sur Google.

Cette note doublée des commentaires
déposés, récompense l'investissement
quotidien de nos équipes pour offrir une
protection sociale experte et accessible.

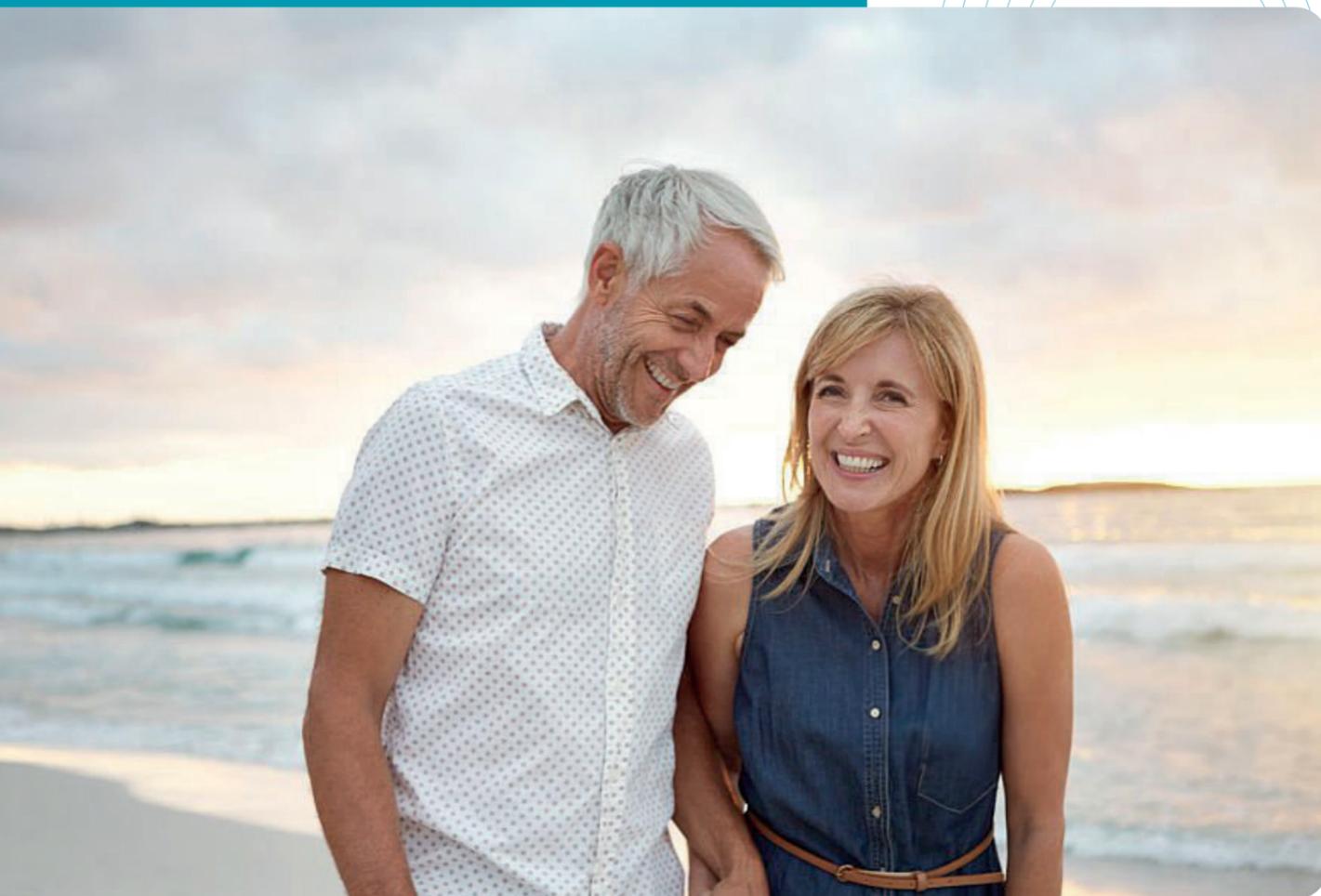


Le Net Promoter Score de KERALIS :

En 2024, KERALIS a continué de se distinguer par la qualité de son service client, comme en témoigne **un score moyen mensuel de plus de 70 sur l'indicateur NPS** (Net Promoter Score), qui varie de -100 à +100. Une note supérieure à 70 est un signe clair de la qualité de l'expérience client de KERALIS.

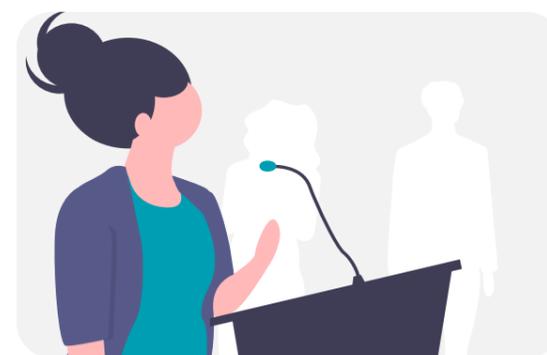
La gestion de la relation client a été particulièrement active cette année, avec une grande implication des équipes de KERALIS dans le suivi des demandes et la proximité entretenue avec les clients concernant la gestion de leurs attentes.

AGIR EN PRÉVENTION SANTÉ



Des livres blancs et webinaires pour partager l'information essentielle

En 2024, KERALIS a proposé une série de **webinaires** enrichissants, abordant des thématiques variées sur des problématiques de santé récurrentes. Ces événements en ligne visent à offrir des ressources pratiques et des conseils experts sur des sujets qui touchent de près les préoccupations de nos assurés.



L'un des webinaires le plus plébiscité a porté sur le **deuil**, abordant des sujets sensibles tels que la **préparation d'obsèques** et le phénomène du **deuil blanc**. Ces sessions ont permis de mieux comprendre ces étapes délicates et d'offrir un accompagnement approprié en cas de perte d'êtres chers.

D'autres thématiques ont également été mises en avant, comme **l'accompagnement des enfants dans leurs apprentissages scolaires**, avec un focus sur des troubles spécifiques tels que le **TDAH** (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), les **troubles Dys**, ou le **HPI** (Haut Potentiel Intellectuel). Ces webinaires ont pour objectif de fournir des conseils pratiques aux parents, aux éducateurs et aux professionnels de l'enfance pour mieux comprendre et soutenir ces enfants dans leur parcours scolaire.

KERALIS s'est également associée à la **Fédération Française de Cardiologie** pour proposer un webinar dédié aux **maladies cardiovasculaires**, afin de prodiguer des conseils et des informations pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

Enfin, un webinar sur **l'alimentation et le diabète** a été animé en partenariat avec l'association **Bélénos**, qui a partagé son expertise sur la gestion du diabète par la nutrition, une approche de plus en plus reconnue pour améliorer le bien-être des patients diabétiques. L'ensemble de ces webinaires ont été proposés gratuitement et étaient accessibles aux clients et assurés de KERALIS mais aussi à toute personne intéressée par ces thématiques.

Par ailleurs, KERALIS a publié un **livre blanc** intitulé "**Les aidants : De l'empathie à l'action**", rédigé en collaboration avec **l'Association Française des Aidants**. Ce document aborde les problématiques rencontrées par les proches aidants, offre des solutions concrètes et sensibilise sur l'importance de leur rôle dans le soutien aux personnes fragilisées. Il est destiné à **aider les aidants** à mieux comprendre et gérer leur quotidien, tout en offrant des ressources pour leur bien-être.

L'ensemble de ses supports visent à enrichir **l'accompagnement de nos clients** et assurés en leur offrant des contenus pertinents et des conseils d'experts sur des sujets essentiels pour leur vie personnelle et leur santé. Grâce à ces actions, KERALIS renforce son rôle de partenaire engagé pour le **bien-être et la qualité de vie** de ses assurés.

ACTION SOCIALE

L'Action sociale de KERALIS en 2024 : ancrage et continuité

En 2024, l'action sociale de KERALIS a permis de verser un total de 574 747 € en prestations sociales, soutenant ainsi directement les assurés dans leurs projets et besoins du quotidien. Ce montant reflète l'engagement constant de l'entreprise à apporter un soutien tangible et personnalisé à ses bénéficiaires.

Le bilan de l'Action Sociale cette année témoigne de la solidité du dispositif mis en place, ainsi que des évolutions apportées pour répondre de manière encore plus efficace aux attentes des assurés.

Les prestations qui ont le plus fonctionné en 2024

Le **Coup de Pouce Énergie** est l'une des prestations qui a rencontré le plus de succès cette année. Ce dispositif a été élargi en 2023 pour inclure les assurés sans enfant.

En 2024, cette aide a continué de jouer un rôle majeur dans l'allègement des factures énergétiques des assurés.

Les prestations destinées à accompagner nos assurés dans leur rôle de parent figurent parmi les plus sollicitées, en particulier les bourses d'études.

Ce qui a changé en 2024

En 2024, KERALIS a ajusté certains dispositifs d'aides sociales pour en garantir la pérennité et mieux répondre aux besoins des assurés. Le Coup de Pouce Énergie, par exemple, a été redimensionné afin de permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires d'en profiter sur l'ensemble de l'année. Ces évolutions s'inscrivent dans une démarche globale d'équilibre budgétaire et de simplification des démarches.



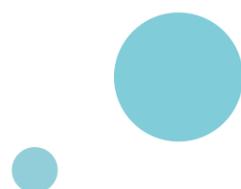


Perspectives pour 2025

L'année 2025 s'annonce sous le signe de l'amélioration continue et de l'optimisation des aides sociales. Plusieurs axes de développement ont été identifiés :

- **Révision des critères d'éligibilité** : En 2025, KERALIS ajustera certains critères d'attribution de ses aides sociales afin de mieux répondre aux besoins des assurés. Ces évolutions permettront une prise en charge plus juste et adaptée, notamment pour les dispositifs liés aux vacances solidaires.
- **Optimisation des montants alloués** : Certains dispositifs verront leurs modalités révisées pour maximiser leur impact. Par exemple, l'aide au permis de conduire bénéficiera d'un budget élargi, tout en étant redistribuée de manière à soutenir un plus grand nombre d'assurés.
- **Renforcement de la communication** : KERALIS intensifie ses actions de communication pour mieux faire connaître l'ensemble de ses aides, en particulier celles qui restent peu sollicitées. Une attention particulière sera portée à l'aide ménagère grossesse/naissance, dont la nouvelle appellation facilitera la compréhension et l'accès.

En 2024, l'Action sociale de KERALIS a su s'adapter aux besoins de ses assurés tout en apportant des modifications et améliorations importantes pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires. En 2025, l'objectif sera de continuer à développer ces dispositifs et de renforcer l'accessibilité de l'ensemble des prestations sociales proposées, afin de maximiser l'impact positif sur la vie quotidienne des assurés.



LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) DE KERIALIS

784 / 1 000

Note obtenue par KERIALIS à l'audit réalisé par LUCIE en 2024 (contre 720/1000 en 2022).

La durabilité n'est plus une simple tendance, elle est désormais un impératif réglementaire pour les assureurs. Ces derniers sont appelés à transformer leur fonctionnement et leur gouvernance afin de garantir un équilibre économique tout en respectant des principes environnementaux et sociaux de plus en plus exigeants. Des réglementations telles que la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), la Taxonomie, la Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) et la Loi Climat imposent des reportings extra-financiers de plus en plus détaillés, mettant en lumière des enjeux complexes et interdépendants.

Mais loin d'être une simple contrainte, cette nouvelle donne est une véritable opportunité. Une **opportunité de se réinventer, d'innover et de croître** tout en intégrant le respect de la société et de l'environnement dans chaque décision. Ainsi, notre modèle économique évolue pour bâtir un monde plus juste, plus responsable et plus respectueux des générations futures.

Un engagement fort en faveur d'un monde durable

Après avoir obtenu le Label LUCIE Progress en 2022, KERIALIS a orienté ses actions en s'appuyant sur les axes de progression identifiés lors de l'obtention du label LUCIE. En 2024, le label a été renouvelé grâce aux actions mises en place par KERIALIS, qui s'inscrit dans une logique d'amélioration continue visant à adopter un modèle économique durable et respectueux de l'environnement.

Une démarche RSE qui s'appuie sur cinq piliers

> Gouvernance

La gouvernance de KERIALIS est activement engagée sur les enjeux de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), influençant ainsi les processus décisionnels.

Un rôle de "réfèrent RSE" a été mis en place afin de structurer, piloter, évaluer et valoriser cette démarche. KERIALIS ne rémunère aucun actionnaire ; l'intégralité de ses résultats est consacrée à l'amélioration des garanties et services en faveur de ses assurés, ainsi qu'à la couverture de ses obligations réglementaires. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est intégrée au règlement intérieur de son conseil d'administration.



> Les relations et les conditions de travail

KERIALIS s'engage activement pour le bien-être et la qualité de vie au travail, en mettant en place un comité dédié à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail. L'entreprise accorde une attention particulière à la gestion des risques psychosociaux, en déployant un plan de formation spécifique destiné à ses managers.

En 2024, KERIALIS a continué de se distinguer par la qualité de son service client, comme en témoigne un score moyen mensuel de plus de 70 sur l'indicateur NPS (Net Promoter Score), qui varie de -100 à +100. Une note supérieure à 70 est un signe clair de la qualité de l'expérience client de KERIALIS..

Les valeurs de bienveillance et de respect sont appliquées tout au long du parcours professionnel des collaborateurs, depuis le recrutement jusqu'à l'évolution de carrière. L'entreprise veille à offrir des conditions de travail optimales, propices au développement des talents dans un environnement respectueux et inclusif.

La politique de ressources humaines de KERIALIS repose sur quatre valeurs fondamentales : Proximité, Engagement, Performance et Solidarité. En 2024, KERIALIS a obtenu une note de **89 / 100** à l'Index de l'Égalité Professionnelle entre les hommes et les femmes, soulignant son engagement pour l'égalité des sexes.

Début février, une enquête interne a évalué l'expérience des collaborateurs de KERIALIS sur cinq dimensions : crédibilité, respect, équité, fierté et convivialité. Grâce à ses efforts pour améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail, KERIALIS obtient la **certification Great Place To Work®** pour la deuxième année consécutive, soulignant son environnement de travail épanouissant et inclusif.

3,9 / 5



Taux d'engagement des collaborateurs de KERIALIS (baromètre social).

> L'impact environnemental

84 %

des salariés se disent préoccupés par le changement climatique

Source : IFOP- 2024

KERIALIS s'engage à sensibiliser ses collaborateurs sur les actions accessibles pour avoir un impact positif en matière d'environnement : elle les informe sur les enjeux liés à la consommation énergétique et aux émissions de CO₂ mais aussi sur l'impact du numérique.

L'entreprise met en œuvre des actions concrètes pour réduire son empreinte carbone et adopter des comportements écoresponsables.

En 2024, KERIALIS a ainsi lancé son premier bilan carbone pour évaluer ses émissions et identifier des axes d'amélioration.

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, KERIALIS organise des ateliers de sensibilisation sur les problématiques environnementales, comme par exemple la Fresque Numérique, afin de renforcer l'engagement de ses collaborateurs dans la lutte contre le changement climatique.

> Prévention, solidarité, communauté

574 747 €

C'est le montant des prestations sociales versées par KERIALIS en 2024, contribuant ainsi à un soutien direct aux assurés.

La solidarité constitue le fondement même de la vocation de KERIALIS. Cet engagement dépasse le simple concept pour se traduire par des actions concrètes, en réponse aux enjeux sociaux, environnementaux et de prévention.

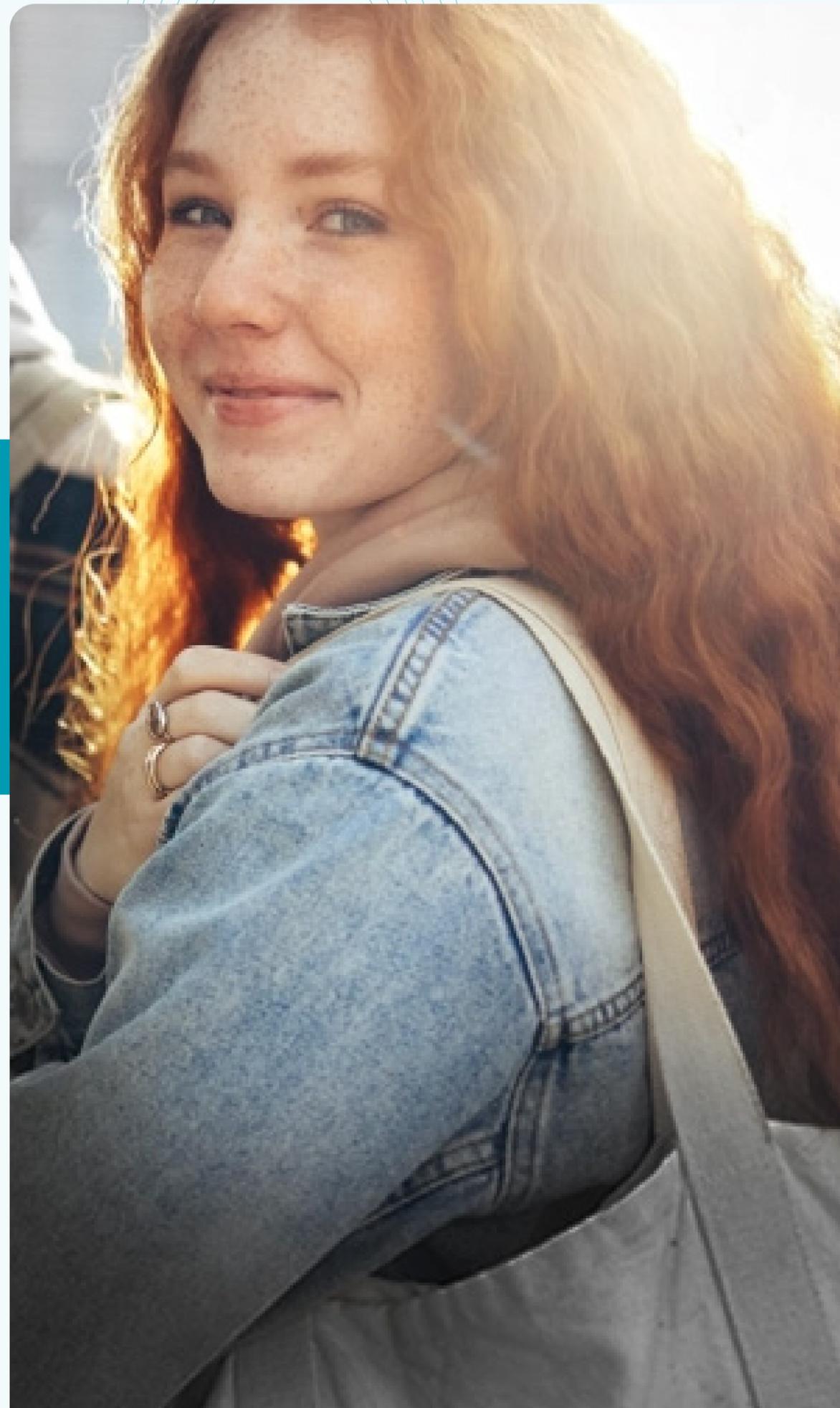
KERIALIS place l'intérêt général au centre de ses préoccupations, en soutenant des initiatives solidaires et en encourageant des actions en faveur de l'environnement et de la prévention. L'entreprise est particulièrement attentive aux personnes en situation sociale ou financière fragile, afin de contribuer à un quotidien plus serein pour le plus grand nombre.

Nos engagements solidaires

- L'**Action Sociale** de KERALIS propose de nombreuses prestations et avantages pour l'ensemble de ses assurés, notamment les plus modestes.
- Les **Trophées KERALIS** récompensent chaque année des projets innovants et solidaires. En 2024, 12 projets ont été soutenus et valorisés dont un prix « Coup de Koeur » qui récompense un projet lié au handicap et aux aidants.

StreetCo, plateforme dédiée aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, facilite leurs déplacements grâce à un GPS adapté. Dans le cadre de notre engagement social, KERALIS a participé au challenge entreprise de StreetCo, collectant des données sur l'accessibilité des rues. Du 12 au 26 juin 2024, nos collaborateurs ont identifié 139 rues accessibles et 48 obstacles, contribuant à améliorer l'accessibilité urbaine. Ce projet de StreetCo a été récompensé par le Prix Solidaire des Trophées KERALIS 2023.

- La **plateforme Vendredi** permet à tous les collaborateurs de KERALIS de s'engager auprès d'associations à travers le mécénat de compétences, tout en étant sensibilisés aux enjeux sociétaux et environnementaux.
- KERALIS s'appuie sur un **réseau de partenaires associatifs** spécialisés dans des domaines variés tels que la nutrition, la prévention du cancer, les maladies cardiovasculaires, les violences faites aux femmes, l'aide aux enfants à haut potentiel et le soutien aux personnes LGBTQIA+.
- Les **PEPS Challenge** encouragent l'engagement sociétal des collaborateurs. Ces défis, axés sur des causes humaines et bienveillantes, ont permis à 5 projets solidaires d'être animés en 2024 par les équipes de KERALIS (exemple : collecte de vêtements pour Emmaüs).



Les collaborateurs de KERALIS, acteurs d'une transition durable

Tout au long de l'année 2024, diverses initiatives visant à renforcer la cohésion entre nos équipes ont eu lieu. À travers des événements ludiques, KERALIS encourage un environnement de travail inclusif, collaboratif et respectueux des valeurs de l'entreprise. KERALIS s'engage à créer un lieu de travail épanouissant tout en agissant positivement sur l'environnement et la société.

> Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

Dans le cadre de la semaine de la QVCT 2024, KERALIS a mis en place des activités pour améliorer le bien-être de ses collaborateurs et promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Des ateliers et challenge inclusifs ont eu lieu pour renforcer la cohésion des équipes. Un atelier Canne Blanche a sensibilisé aux défis du handicap visuel. Des massages et des corbeilles de fruits ont également été proposés pour encourager un équilibre de vie sain.



LES PERSPECTIVES POUR 2025

L'année 2024 représente un tournant stratégique décisif pour KERALIS, marquée par des initiatives qui renforcent sa position sur le marché et s'inscrivent dans une vision de développement à long terme. À l'approche de ses 65 ans, l'entreprise poursuit son engagement auprès des professions du droit et du chiffre, tout en adaptant son offre aux enjeux actuels. En consolidant sa croissance commerciale, en renforçant sa stratégie de digitalisation et son engagement sociétal et environnemental, KERALIS ouvre un nouveau chapitre ambitieux.

Le lancement de son **plan d'entreprise CAP 27**, couplé à des actions concrètes en matière de durabilité et de responsabilité sociale, illustre sa volonté de rester un acteur central, agile et responsable au service de ses clients et partenaires.



Cap27

CAP 27 (2025-2027), la mise en application du plan d'entreprise

En 2025, KERALIS lance la mise en application de son plan d'entreprise, CAP 27, pour structurer son développement. Ce plan, fondé sur quatre grands piliers (Améliorer la performance/ Développer les leviers de croissance/ Repenser l'expérience client/ Se positionner comme une entreprise à mission) guidera nos actions en optimisant nos processus internes, en dynamisant nos offres et en garantissant une relation client personnalisée et durable. Ce projet stratégique implique l'ensemble de nos équipes et nous permettra de poursuivre notre transformation et d'atteindre nos objectifs de croissance tout en restant fidèles à nos valeurs.



Développement commercial sur le marché de la protection sociale du droit et du chiffre

En 2025, KERALIS poursuivra son développement commercial auprès des professions du Droit et du Chiffre. Après une année 2024 marquée par une forte progression du développement, nous continuerons à consolider nos actions sur les trois canaux clés : le canal direct, la souscription digital et les partenariats. Nous mettrons un accent particulier sur le renforcement de nos relations avec les experts-comptables et les partenaires commerciaux pour soutenir cette dynamique.

TRANKILIS

Le Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PERO) commercialisé par KERALIS

La solution TRANKILIS continuera d'être déployée afin de permettre aux salariés des cabinets d'avocats de préparer une retraite plus confortable tout en donnant aux employeurs un moyen de valoriser leur politique sociale et RH. Proposer un Plan d'Épargne Retraite Obligatoire à ses salariés, permet également de profiter d'avantages fiscaux et sociaux tant pour les collaborateurs que pour l'entreprise.



Poursuivre notre engagement RSE avec ambition

En 2025, KERALIS poursuivra ses efforts en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Après avoir obtenu le renouvellement du label LUCIE Progress, nous orienterons nos actions et le suivi des indicateurs pour travailler à atteindre un nouveau pallier de labellisation.

NOTRE GOUVERNANCE

> Au 31 décembre 2024 :

Présidente : Karima BEN SAID

Vice-Président : Matthieu DULUCQ

Seconds vice-présidents : Catherine GAZZERI et Antoine ORY-CHANFRAULT

Mandat : 2022-2026

KERIALIS Prévoyance

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE KERIALIS PRÉVOYANCE

L'Assemblée générale est composée de l'ensemble des membres adhérents et des membres participants représentés par des délégués adhérents et participants répartis comme suit :

- 30 délégués pour le Collège des adhérents, désignés par les organisations patronales représentatives dans le champ d'intervention de l'Institution.
- 30 délégués pour le Collège des participants, désignés par les syndicats représentatifs dans le champ d'intervention de l'Institution.

L'assemblée générale délibère et statue sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice écoulé et se prononce sur la modification des Statuts et Règlements de l'Institution, le transfert de tout ou partie d'un portefeuille, la fusion, la scission ou la dissolution de l'Institution.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 30 membres, personnes physiques, répartis paritairment entre les membres adhérents qui constituent le collège des adhérents et les membres participants qui forment le collège des participants, soit :

- 15 représentants des membres participants désignés par les organisations syndicales représentatives dans le champ d'intervention de l'Institution.
- 15 représentants des membres adhérents désignés par les organisations patronales représentatives dans le champ d'intervention de l'Institution.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de l'institution et veille à leur mise en œuvre.

Collège des adhérents

A.B.F.

ADJEDJ Didier
GAZZERI Catherine
LANG Jacques

F.N.U.J.A.

DUBOIS Simon
DULUCQ Matthieu
LEONARD Romain
WARYNSKI Simon

S.A.F.

BECHAUX Tatiana
CAMPAGNOLO Nathalie
ROSENSTIEHL Pierre-Etienne
TESSON Gilles

U.P.S.A.

De LAAGE de MEUX François
DELIGNIERES Pascal
DURAND Jean-Luc
MIKOLAJCZAK Christophe

Collège des participants

C.G.T.

BOMBARD Gilles
LECHAT Sunseeahray
STURMACH Frantz

F.O.

ANTIC Sacha
BEN SAÏD Karima

C.F.E.-C.G.C.

PETIT Mathieu
ORY-CHANFRAULT Antoine

C.F.T.C.

JARDIN Emmanuel
LOURABI Nadia
DIDIER Kleber

KERIALIS Retraite

ADMINISTRATEURS KERIALIS RETRAITE

> Au 31 décembre 2024 :

Président : Matthieu DULUCQ

Vice-Présidente : Karima BEN SAÏD

Mandat : 2022-2026

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires. L'Assemblée Générale statue sur les comptes et modifie les statuts dans toutes leurs dispositions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de douze (12) membres :

- 6 représentants des organisations syndicales siégeant au sein de KERALIS Prévoyance.
- 6 représentants des organisations patronales siégeant au sein de KERALIS Prévoyance.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Collège des adhérents

A.B.F

ADJEDJ Didier

F.N.U.J.A

DUBOIS Simon

DULUCQ Matthieu

S.A.F

ROSENSTIEHL Pierre-Etienne

U.P.S.A

DELIGNIERES Pascal

MOKILAJCZAK Christophe

Collège des participants

C.G.T

LECHAT Sunseeahray

STURMACH Frantz

F.O

ANTIC Sacha

BEN SAID Karima

C.F.E-C.G.C

ORY-CHANFRAULT Antoine

C.F.T.C

JARDIN Emmanuel

KERALIS compte 3 commissions spécialisées

LA COMMISSION FINANCIÈRE

Elle a pour mission d'étudier les placements ainsi que les stratégies à mener pour les actifs gérés en direct ou par délégation. Elle rapporte annuellement au conseil d'administration des actions menées sur l'exercice passé et propose les axes d'investissement pour l'année à venir. Elle s'est réunie 4 fois en 2024.

LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Il a pour mission d'examiner le dispositif de contrôle interne, le processus d'élaboration de l'information financière, ainsi que le suivi de la gestion des risques. De ce fait, il lui est présenté l'ensemble des rapports réglementaires, ainsi que les comptes annuels de l'Institution en présence des commissaires aux comptes, avant leur adoption par le conseil d'administration. Le comité d'audit et des risques s'est réuni 5 fois en 2024.

LA COMMISSION SOCIALE

Elle propose les axes et le budget d'Action Sociale votés par le conseil d'administration chaque année, et contrôle les aides attribuées. Elle rend compte au conseil d'administration des prestations accordées au travers d'un rapport annuel. Elle s'est réunie 3 fois en 2024.



LES RÉSULTATS KERIALIS 2024

A – Actif	2024	2023
	TOTAL N	TOTAL N-1
A1 Actifs incorporels	2 679 315	3 148 366
A2 Placements	143 707 008	139 196 898
A4 Part des cessionnaires dans les provisions techniques	1 529 318 928	1 479 044 119
A5 Créances	35 392 145	39 294 467
A6 Autres actifs	1 422 640	7 990 287
A7 Comptes de régularisation – Actif	912 077	930 355
Total de l'actif	1 713 432 113	1 669 604 492

B – Passif	2024	2023
	TOTAL N	TOTAL N -1
B1 Fonds Propres	133 692 545	131 671 520
B3 Provisions techniques brutes	1 575 381 146	1 532 324 542
B5 Provisions pour risques et charges	317 875	317 875
B6 Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires	0	14 832
B7 Autres dettes	3 298 413	4 614 525
B8 Comptes de régularisation – Passif	742 134	661 197
Total du passif	1 713 432 113	1 669 604 492

Compte de résultat (en milliers d'euros)	2024			2023		
	ACTIVITÉS ASSURANCE NON-VIE	ACTIVITÉS ASSURANCE VIE	AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL N	TOTAL N CERTIFIÉ	TOTAL PROFORMA* N-1
Primes émises	31 635 758	79 662 377	0	111 298 135	29 099 417	106 884 981
Variation des primes non acquises	-873 343	-2 259 509	0	-3 132 852	-956 890	-2 791 035
Primes acquises	30 762 415	77 402 868	0	108 165 283	28 142 527	104 093 946
Autres produits d'exploitation	1 487 979	1 237 235	0	2 724 662	2 087 286	2 087 286
Produits financiers nets de charges	-106 853	1 233 866	0	1 127 013	815 002	482 624
Total des produits d'exploitation	32 143 542	79 873 969	0	112 066 958	31 044 815	106 663 856
Charges des prestations d'assurance	20 072 105	91 967 394	0	112 039 499	0	106 910 444
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	5 882 846	-20 861 960	0	-14 979 114	19 098 007	-13 225 320
Charges des autres activités				1 128 429	1 393 241	1 393 241
Charges de gestion	4 066 634	7 401 627	0	11 468 261	7 573 100	8 937 401
Total des charges d'exploitation	30 021 585	78 507 061	0	109 657 074	28 064 348	104 015 767
Résultat de l'exploitation avant dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	2 121 957	1 366 908	0	2 409 884	2 980 467	2 648 089
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0
Autres produits nets techniques				309 124	0	332 378
Résultat de l'exploitation après dotations aux amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	2 121 957	1 366 908	0	2 719 008	2 980 467	2 980 467
Résultat exceptionnel			0	22 088	-49 272	-49 272
Impôts sur les résultats			0	-740 315	-748 169	-748 169
Résultat net des entités intégrées	2 121 957	1 366 908	0	2 000 781	2 183 027	2 183 027
Intérêts minoritaires KERIALIS COURTAGE 1 action (0,0001%)				0	0	0
Groupe KERIALIS (hors KERIALIS COURTAGE) 714 183 actions (99,9999%)				2 000 781	2 183 027	2 183 027

*Se reporter à la rubrique "CHANGEMENT DANS LES REGLES ET METHODES COMPTABLES, CHANGEMENT D'ESTIMATION OU CHANGEMENT DE PRESENTATION" de l'annexe aux comptes consolidés



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

KERIALIS
80, rue Saint-Lazare - 75455 Paris Cedex 09

www.kerialis.fr



« Rapport annuel » - Juin 2025 - iStock

Siège social de KERIALIS : 80, rue Saint-Lazare – 75455 Paris Cedex 09 – Tél. 01 53 45 10 00 – www.kerialis.fr

KERIALIS Prévoyance - Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du code de la Sécurité sociale N° SIREN : 784 411 175 soumise au contrôle de l'ACPR, sise 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09
KERIALIS Retraite – Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par les dispositions du Titre VIII du Livre III du code des assurances - Société anonyme au capital de 71.418.400 euros – 917 461 949 RCS Paris soumise au contrôle de l'ACPR,
sise 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cedex 09